Monsieur le Président du Conseil de probation et de libération conditionnelle,

Suite à votre décision, Debbie Sims-Africa a enfin été libérée le 16 juin dernier après plus de 39 ans d'incarcération.

Malheureusement, ses compagnes d'infortune, Janet et Janine Africa n'ont pas bénéficié de la même clémence alors que les autorités pénitentiaires et le procureur de Philadelphie avaient également donné un avis favorable à leur libération conditionnelle.

Monsieur le Président, nous vous demandons solennellement de reconsidérer votre décision en rendant la liberté à ces deux femmes, ainsi qu'aux autres membres de leur famille toujours maintenus en détention.

Avec nos salutations respectueuses.

Nom : *Signature :*

Ville (France) :

PA Board of Probation and Parole
Chairman Leo L. Dunn

1101 S. Front St.
Harrisburg, PA. 17104
USA

LIBÉRONS MUMIA !
— French collective free Mumia —